



Georges-Vanier

Info familles décembre 2025

Chers parents et partenaires de Georges-Vanier,
Merci de prendre connaissance des informations que nous souhaitons vous partager.

Horaire des élèves 2025-2026 (rappel)

Merci de vous assurer que votre enfant parte suffisamment tôt de la maison pour avoir le temps de passer à son casier et d'être en classe à l'heure.

Entrée: 7h45 à 8h10

1^{er} cours 8h15 à

9h30

Récréation 9h30 à

9h45

Battement 9h45 à 9h50

2^e cours : 9h50 à

11h05

Battement 11h05 à

11h10

3^e cours 11h10 à

12h25

Dîner : 12h25 à 13h30

Entrée: 13h30 à 13h35

Battement : 13h35 à 13h40

4^e cours : 13h40 à

14h55

Conseil d'élèves

Le conseil d'élèves a eu comme premier mandat cet automne de consulter leurs pairs sur les options qu'ils souhaiteraient avoir sur la grille-horaire 2026-2027.

Le partage de cette cueillette sera finalisé le mardi 2 décembre prochain en la présence de la technicienne de loisirs et moi-même, directrice de l'école Georges-Vanier. Musique, cuisine, informatique, math SN, chimie, physique, espagnol, danse, natation sont des exemples de souhaits. À suivre pour la conclusion!

**Période de récupération pour nos élèves**

Chaque enseignant offrira au cours de l'année scolaire 40 heures de récupération aux élèves. Ces périodes de récupération se font en dehors de l'horaire des élèves. La participation aux récupérations est libre, mais les enseignants pourraient suggérer fortement à des élèves de s'y présenter. Ces moments sont des opportunités en or pour soutenir l'apprentissage de nos élèves. Renseignez-vous auprès de l'enseignant.

Appareils électroniques et numériques (extrait de l'agenda 2025-2026)

Rappel important concernant une règle à la grandeur du Québec.

Voici un extrait de notre code de vie, disponible dans l'agenda de votre enfant et sur notre site internet. Merci de vous assurer de bien comprendre ce règlement.

L'utilisation des téléphones cellulaires, des écouteurs et de tout autre appareil mobile personnel est interdite du début à la fin de la journée de classe, y compris durant les pauses et l'heure du dîner. Cette interdiction s'applique à l'ensemble du terrain de l'établissement, sauf exception pour des raisons pédagogiques ou de santé, ou pour des besoins particuliers.

L'élève et ses parents comprennent et acceptent qu'en cas de bris, perte ou vol de l'appareil, le CSSDM et son personnel ne peuvent être tenus responsables.

L'appareil sera confisqué si l'élève contrevient à ce règlement. Les objets confisqués par un membre du personnel seront remis à la direction de niveau qui appliquera les sanctions suivantes :

1^e fois : L'appareil est confisqué et remis le même jour à 15 h. Le parent est informé systématiquement.

2^e fois : L'appareil est confisqué et ne pourra être récupéré que par les parents.

* Si une confiscation doit se faire, le tout est consigné dans Mozaik en guise de trace.

**Plan de lutte à l'intimidation et à la violence à caractère sexuel 2025-2026****Capsule du Plan de lutte à la violence et l'intimidation**

Actions pour régler le conflit et l'intimidation

Saviez-vous que...

Lors d'un incident, l'école s'occupe de la situation. La solution apportée sera différente si l'incident est un **conflit** ou un geste de **violence** ou **d'intimidation**.

**Conflit**

Suite à un conflit, les élèves sont en mesure de se calmer et de trouver une solution.

Que fera l'école ?

Le personnel de l'école aide les élèves impliqués à résoudre leurs conflits par différents moyens :

- Enseigner les façons de résoudre des conflits
- Superviser l'application des mécanismes de résolution des conflits
- Encadrer la médiation entre les élèves

Intimidation et violence

Le personnel de l'école intervient lorsqu'un geste de violence ou d'intimidation est commis à l'intérieur ou l'extérieur de l'école. Lorsqu'il s'agit d'un geste d'intimidation, la médiation et les mécanismes de résolution des conflits ne sont pas utilisés comme solution pour régler le problème.

Que fera l'école ?

Le personnel intervient sans délai selon les modalités prévues au plan de lutte de l'école.

Ressource complémentaire de la Fédération des comités de parents du Québec : [Capsule d'information pour identifier une situation d'intimidation](#) et [Capsule d'information pour reconnaître les symptômes de l'intimidation](#)

**Émulation**

Au mois d'octobre, l'équipe école a tenu à souligner l'ENGAGEMENT des élèves de l'école. Tous les intervenants de l'école ont eu l'opportunité de nommer un élève qui démontre de l'engagement envers leurs études et/ou leur vie en général. C'est pourquoi 75 élèves se sont vu offrir une période libre mercredi dernier. Au-delà de ce moment de détente, il semble que ce soit la surprise et le fait de découvrir la personne qui les avait nommées qui fût la plus grande réjouissance.

Pour le mois de novembre, les élèves seront appelés à voter pour l'élève de leur groupe qui démontre le plus la valeur de l'ENTRAIDE.

Ateliers virtuels

Le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal vous invite à une série d'ateliers en ligne pour mieux comprendre et accompagner votre adolescent. Ces rencontres gratuites se déroulent sur TEAMS, de 18 h 30 à 21 h 30.

Sujets à venir

Mercredi 3 décembre : Le monde amoureux et sexuel de mon ado

Mardi 16 décembre : L'hyperconnectivité

Pour s'inscrire ou obtenir plus d'information :
ateliers.parents.ado.ccomtl@ssss.gouv.qc.ca

À noter : les ateliers seront également offerts en anglais à l'hiver 2026.

Code vestimentaire de Georges-Vanier (extrait de l'agenda 2025-2026)

Tout élève qui est scolarisé à Georges-Vanier doit respecter le code vestimentaire en tout temps à l'intérieur de l'école :

- Le chandail et la veste avec le logo de l'école ainsi que le pantalon noir uni sont les vêtements de base obligatoires en tout temps. Le chandail et la veste peuvent être achetés chez notre fournisseur ou à notre friperie. Le pantalon noir uni peut être acheté à l'endroit de votre choix.
- Seuls les vêtements approuvés par l'école sont autorisés. Le chandail noir à capuchon vendu par l'école à l'effigie de Georges-Vanier est aussi autorisé dans notre code vestimentaire.



Vie étudiante

→ Sports scolaires: Les calendriers des parties de nos équipes sportives sont disponibles sur le site de RSEQ Montréal. Merci de venir encourager nos élèves athlètes !

→ Le thème du mois de décembre est : Bonheur et temps des fêtes!

Pose de scellant dentaire

La semaine dernière, les hygiénistes dentaires du CIUSSS sont venus faire le dépistage des élèves de 2e secondaire. Nous recevrons bientôt les résultats et ceux qui se qualifient (présence des molaires d'adulte) recevront un formulaire à faire remplir. À surveiller.

État de compte et modalités de paiement

Les états de compte sont disponibles via Mozaik. Les paiements peuvent être effectués à l'école entre 8h et 15h30 par carte de débit, crédit ou argent, mais on vous encourage frottement d'effectuer les paiements via internet en utilisant l'application de votre institution financière.

Marché de Noël des finissants le jeudi 11 décembre de 17h30 à 20h30

Cette année encore, nous sollicitons votre générosité pour aider nos finissants à financer leur bal. Nous recherchons encore une fois des dons pour nous aider à monter un marché attrayant. Si vous avez ces choses à donner chez vous, nous vous serions très reconnaissantes :

- Livres usagés
- Jouets d'enfants usagés
- Matériel pour de l'artisanat :
 - Petits pots en verre style confiture ou mason
 - Fils à tisser (pour faire des bracelets brésiliens)
 - Bouchons de liège

Vous pouvez venir déposer à l'administration.

Merci d'avance pour votre générosité !

Tania Dupuis et Jacynthe Wylde, enseignante en français



Georges-Vanier

Info familles décembre 2025



Journée couleur : vendredi 19 décembre

Le dernier jour de classe de 2025 sera une journée où les élèves pourront s'habiller comme ils le souhaitent, en échange d'un don de 1\$ ou d'un don d'uniforme. L'OPP recueillera les dons d'uniforme dans le but de bonifier les items de la friperie. Les dons en argent serviront à financer les activités pour les élèves.

OPP

1-Journée-couleur

La friperie d'uniformes usagers de l'OPP désire faire équipe avec les élèves. Lors des journées-couleurs de décembre, il sera possible de donner SOIT un morceau d'uniforme qui ne vous sert plus, SOIT une contribution de 1\$ pour financer les activités pour les élèves. Bien sûr, il est aussi possible de simplement venir en uniforme comme d'habitude. Merci de vos dons qui contribuent à bonifier l'inventaire de la friperie et nous permettent de recycler et de donner au suivant!



Georges-Vanier

Info familles décembre 2025

La friperie a présentement très peu d'items, il n'y a donc pas d'autre vente prévue prochainement. Toutefois, vous pouvez nous écrire vos besoins, il est possible que nous ayons ce que vous cherchez.

friperiegv@gmail.com

2-Projet verdissement

L'OPP travaille actuellement à un plan de déminéralisation, verdissement et embellissement de l'avant de l'école. Afin d'obtenir les services gratuits de Bye-Bye Béton, un programme participatif de la ville, il est possible que nous sollicitions sous peu votre appui au projet via une signature. Merci de rester à l'affût de vos courriels.

3- Communication importante: le saviez-vous?

Saviez-vous que le site internet de l'école comporte un onglet "communications importantes" dans lequel vous trouverez réunis chronologiquement plusieurs documents tels que les infos-famille, les convocations, etc. Cet outil est mis à jour régulièrement. Voir l'hyperlien suivant: <https://georges-vanier.cssdm.gouv.qc.ca/communication-aux-eleves-et-aux-parents/>

4- Coordonnées

Vous avez des questions? Vous avez des suggestions pour améliorer la vie scolaire de votre enfant? Vous désirez participer à certaines de nos activités? Écrivez-nous!

opp.georgesvanier@gmail.com

Mylène Blouin, parent-bénévole responsable de l'OPP (organisme de participation des parents)



Quelques dates importantes pour 2025

Décembre

- 2 Conseil d'élèves
- 3 Journée pédagogique (congé pour les élèves)
- 4 Conseil d'établissement
- 10 Examen de Français écriture en 5e secondaire
- 12 Danse de Noël pour le secondaire 3-4-5
- 12 Journées couleurs – 1\$ ou don d'un uniforme
- 19 Journées couleurs – 1\$ ou don d'un uniforme
- 22 au 31 Fermeture du CSSDM (congé pour tous)

Janvier

- 5 Journée pédagogique (congé pour les élèves)
- 23 Journée pédagogique (congé pour les élèves)

Février

- 5 Fin de la 2e étape
- 6 Journée pédagogique (congé pour les élèves)
- 19 Soirée de parents (bulletin)
- 20 Journée pédagogique (congé pour les élèves)

Au nom de l'équipe-école Georges-Vanier, l'équipe de gestion vous souhaite un beau mois de décembre!

*Guylaine Cool, François De La Sablonnière-Tremblay, Martine Dumay
Sonia Ouarsi et Ralph Olin.*